

**QRC & QCM
CORRIGÉES**

Réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes

**Sabrina Sabbah
et Kada Meghraoui**


S'ENTRAÎNER EFFICACEMENT POUR RÉUSSIR L'ÉPREUVE

- 15 sujets conformes à l'épreuve de l'examen
- 300 questions corrigées et commentées
- Méthodologie et conseils

**QRC & QCM
CORRIGÉES**

Réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes

**Sabrina Sabbah
et Kada Meghraoui**



Sabrina Sabbah est expert-comptable. Elle anime des événements autour de la préparation au DEC (quiz déontologie notamment). Elle est également contrôleuse adjointe du stage auprès du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France et examinatrice du DEC.

Kada Meghraoui, diplômé d'expertise comptable et ancien élève de l'École nationale des impôts de Clermont-Ferrand, est actuellement responsable pédagogique du Master CCA de l'université d'Angers délocalisé à l'ENOES et enseignant en DCG, DSCG et DEC au sein de cette même école.

Dans la même collection :

- **DEC 1** Réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes, 2022 (G. Lejeune et J.-P. Emmerich).
- **DEC 1** QRC et QCM corrigées – Réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes, 2022 (S. Sabbah et K. Meghraoui).
- **DEC 2** Révision légale et contractuelle des comptes, 2022 (S. Sabbah et F. Heuvrard).
- **DEC 3** Le mémoire d'expertise comptable, 2022 (C. Degrilart et T. Mehani).



© 2022, Gualino, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
ISBN 978 - 2 - 297 - 17314 - 8
ISSN 2269-2304

Suivez-nous sur



www.gualino.fr

Contactez-nous sur gualino@lextenso.fr

La déontologie a toujours été présente au DEC depuis sa création en 1948 (le Code des devoirs et intérêts professionnels, ancêtre du Code de déontologie, date de 1946).

En effet, comment envisager des professions libérales (EC et CAC) sans des règles d'éthique, de comportements et d'attitudes fortes et exemplaires ? D'ailleurs, les Codes de déontologie (CAC en 2005 et EC en 2007) ont été promulgués par décret pour garantir les tiers qui font appel aux experts-comptables et commissaires aux comptes.

Aujourd'hui, dans notre monde ouvert et mondialisé où la concurrence et le client sont rois, nos règles déontologiques sont notre premier avantage concurrentiel qui nous place dans une situation incontournable pour la réussite économique et sociale des entités.

Un examen des annales des épreuves écrites de révision comptable depuis 50 ans démontre que 60 % des questions portent sur la déontologie et le passage de l'épreuve orale du DEC en novembre 2010 à l'épreuve de déontologie n'a fait que confirmer l'importance de la matière.

Coefficient 1 (sur 8), l'épreuve est stratégique pour l'obtention du DEC : en effet, les notes peuvent atteindre 18/20 ou plus, ce qui apporte un confort de points au candidat.

La documentation pour cette épreuve est dense (ouvrages de l'Ordre, Foire aux questions (FAQ) du Conseil Supérieur et Conseils Régionaux, Annales du CAFAC, Bibliordre, livres DSCG, Annales, commentaires dans SIC et Infors...) mais les candidats ont besoin de repères pédagogiques, à jour et axés sur la préparation efficace du DEC. Le livre de Kada et Sabrina correspond à ces exigences et aide le candidat efficacement dans ses révisions.

Je ne peux que conseiller à tous les experts-comptables stagiaires et mémorialistes de s'investir dans leur DEC, qui leur apportera un maximum de bonheur et satisfactions dans leurs brillantes carrières d'expert-comptable et commissaire aux comptes.

Vive l'Ordre, vive la Compagnie, vive nos Professions, vive les jeunes... et vive le DEC !

*Pinero Vargas, Expert-comptable/Commissaire aux comptes,
Lauréat du Conseil Supérieur de l'Ordre (DEC 1976)
Examinateur du DEC Intervenant à l'ENOES et aux IRF*



Avant-propos

L'objectif de ce livre est de permettre aux candidats au DEC (Diplôme d'expertise comptable) de préparer efficacement l'épreuve n° 1 de déontologie et de réglementation professionnelle de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes.

Cette épreuve nécessite de connaître parfaitement le programme. Elle se déroule sans documentation et se compose de 20 questions présentées sous forme de QRC (questions à réponse courte) ou de QCM (questions à choix multiple).

Les connaissances en déontologie dont il est question sont utiles pour la préparation des trois épreuves du DEC : savoir positionner une mission dans le référentiel normatif peut ainsi faire l'objet de questions lors des trois épreuves, mais également tout au long de votre parcours professionnel.

Afin que vous puissiez préparer l'épreuve n° 1 de déontologie dans les meilleures conditions et augmenter vos chances de la réussir, cet ouvrage vous propose 15 sujets avec leurs corrigés détaillés, réalisés dans le même esprit que le sujet de l'examen d'État. La moitié des questions concerne l'expertise comptable, l'autre le commissariat aux comptes. Les corrigés sont volontairement plus détaillés que ce qui vous sera demandé à l'examen, et ce, afin de faciliter vos révisions. Par exemple, les articles ne sont généralement pas demandés aux candidats.

Afin de préparer cette épreuve de la manière la plus efficiente, nous vous recommandons, en dehors de l'entraînement que permet le présent ouvrage, de vous inscrire auprès d'un organisme de formation adapté, tel que :

- les instituts de formation de l'Ordre des experts-comptables, notamment l'ASFOREF pour l'Ile-de-France;
- les écoles privées comme l'ENOES ou l'INES.

Par ailleurs, vous pouvez vous aider de la bibliographie mentionnée à la fin de cet ouvrage pour compléter vos lectures et augmenter vos chances de réussite à cette épreuve. Nous préconisons notamment le livre de Jean-Pierre Emmerich et de Gérard Lejeune publié dans la même collection « Les Carrés DEC » : *Réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes* – 22 fiches de cours pour préparer l'épreuve du DEC 1 (10^e édition, 2022).

Nous vous souhaitons bon courage et une pleine réussite à cette épreuve, et nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à traiter les cas que nous en avons eu à les concevoir.

Les auteurs, Sabrina Sabbah et Kada Meghraoui



Programme de l'épreuve

L'arrêté du 13 février 2019 (BOESR n° 26 du 27 juin 2019) définit le programme de l'épreuve de déontologie du diplôme d'expertise comptable (épreuve n° 1 du DEC) applicable à partir de la session de 2020. Ce programme est également repris dans la note du jury aux candidats disponible sur le site du SIEC :

Thèmes	Sens & portée de l'étude	Notions et contenus
Exercice de la profession	Connaître le cadre et les conditions d'exercice des différentes missions	<ul style="list-style-type: none">– cadre légal et réglementaire ;– organisation de la profession ;– accès à la profession ;– périmètre des missions ;– nomination, lettre de mission, cessation de fonctions ;– modes d'exercice de la profession ;– honoraires ;– particularités du commissariat aux comptes et notamment non immixtion, obstacles à la mission (délit d'entrave), exercice collégial, révélation au procureur de la République, Entité d'Intérêt Public (EIP) ;– particularités de l'expertise comptable et notamment devoir de conseil, missions auprès de personnes physiques ;– portée des textes européens et internationaux sur les professions françaises.
Éthique, et déontologie	Connaître et savoir appliquer les éléments fondamentaux de comportement et des autres textes liés à l'éthique	<ul style="list-style-type: none">– code de déontologie des professionnels de l'expertise comptable ;– code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes ;– portée des textes européens et internationaux sur les professions françaises ;
Contrôle de qualité	Cadre et modalités du contrôle de qualité et d'activité professionnelle	<ul style="list-style-type: none">– le système de supervision publique (Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C), Autorité des marchés financiers (AMF)) ;– le contrôle de qualité ;– le contrôle d'activité professionnelle ;– portée des textes européens et internationaux sur les professions françaises.
Responsabilités du professionnel	La mise en cause de la responsabilité du professionnel (personnes physiques et personnes morales)	<ul style="list-style-type: none">– responsabilités civile, pénale, disciplinaire et administrative ;– assurance du professionnel.

Afin de vous préparer au mieux à l'épreuve, certains des sujets peuvent être volontairement difficiles.



Méthodologie et conseils pour préparer l'épreuve

L'épreuve de réglementation professionnelle et de déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes est d'une durée d'une heure. Elle est affectée d'un coefficient 1. La principale difficulté réside dans le traitement de l'ensemble des questions dans le temps imparti car le candidat dispose d'environ 3 minutes par question pour tout traiter.

En effet, le sujet de déontologie se présente sous la forme de 20 questions, avec 10 questions en expertise comptable et 10 questions en commissariat aux comptes. Les sujets peuvent prendre soit la forme de QRC (questions à réponses courtes), soit de QCM (questions à choix multiples).

• **Où se procurer la documentation pour préparer l'épreuve ?**

Outre la bibliographie présente à la fin de cet ouvrage, que nous vous recommandons vivement de vous procurer, il est également possible d'enrichir ses connaissances en déontologie et donc de préparer l'épreuve en consultant :

- les *elearnings* devant être suivi par les stagiaires experts-comptables et élaborés par le CFPC (Centre de Formation de la Profession Comptable) ;
- la FAQ (foire aux questions) de l'Ordre des experts-comptables et des conseils régionaux ;
- les annales CAFCAC (épreuve de comptabilité avec QCM de commissariat aux comptes) ;
- la revue SIC (actualité déontologique) ;
- les supports de formation sur l'actualité de la profession proposés par certains conseils régionaux (par exemple : les Universités d'été en Ile-de-France) et lors du congrès annuel de l'Ordre des experts-comptables ;
- les commentaires sur le site internet de l'INFORES. Il a été créé pour défendre les confrères (<https://associationinfores.com/>) ;
- la lecture du Francilien au sein duquel vous trouverez des questions déontologiques posées à l'OEC par des experts-comptables avec les réponses correspondantes.

• **Comment s'entraîner ?**

Vous pouvez vous entraîner sur toutes les annales en veillant à actualiser certaines réponses pour tenir compte de l'évolution de la réglementation. *On remarquera utilement que certaines questions déjà posées par le passé ont tendance à retomber aux épreuves*, ce qui renforce l'idée qu'il faut s'entraîner sur toutes les annales depuis 2010 (attention aux mises à jour), date de la dernière réforme du DEC. C'est également le cas pour certaines thématiques très récurrentes – telles que le référentiel normatif par exemple.

• **Quand préparer l'épreuve ?**

Plusieurs semaines avant l'épreuve, de manière individuelle ou collective, *via* :

- les formations proposées notamment par les instituts régions de formations (ASFOREF, IRF Bourgogne Franche-Comté, etc.) ou par des écoles privées comme l'ENOES ;
- les évènements proposés en région par l'ANECS (Quizz déontologie, Star CAC, DEC Possible, etc.) ;
- des plateformes de formation (<https://forpros.fr/boutique?type=quizz>).

• **Quelle stratégie pour répondre aux questions ?**

Dans le cas d'un QCM de déontologie :

Lorsque l'épreuve se présente sous la forme d'un QCM, il faut prêter attention au sujet dans son intégralité. En effet, en préambule, peut être précisé « pour chaque question, il y a une seule proposition exacte » (sujet de novembre 2018) ou, par exemple « pour chaque question, il y a soit une, soit deux propositions exactes » (sujet de novembre 2017). Il est également nécessaire d'être vigilant dans la lecture des questions car chaque mot compte.

Pour répondre à cet exercice, une grille est remise au candidat sous la forme suivante :

	A	B	C	D
Question n° 1				

Prenons l'exemple de la question suivante :

1. La mission d'examen limité a pour objet de permettre au professionnel de l'expertise comptable d'exprimer une :
a/ assurance modérée sur la conformité des comptes au référentiel comptable qui leur est applicable
b/ assurance raisonnable sur la régularité et la sincérité des comptes
c/ assurance modérée sur la régularité et la sincérité des comptes
d/ assurance raisonnable sur l'examen d'informations financières prévisionnelles

Le candidat devra analyser rapidement les réponses pour éliminer celles qui d'entrée ne sont pas bonnes. En effet, la mission d'examen limité permet d'exprimer une assurance modérée, ce qui disqualifie d'office les réponses b et d. Il ne reste plus les réponses a et c. L'examen limité permet de vérifier la conformité des comptes à un référentiel comptable.

« 2. – *Au regard du cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable, la mission d'examen limité des comptes est une mission d'assurance de niveau modéré aboutissant à une opinion exprimée sous une forme négative portant sur la conformité des comptes au référentiel comptable qui leur est applicable; le niveau d'assurance est inférieur à celui de l'audit* » (Référentiel normatif, NP 2400).

La bonne réponse est donc la réponse a. Il faudra donc cocher :

	A	B	C	D
Question n° 1	X			

Dans le cas d'un QRC de déontologie :

Lorsque l'épreuve se présente sous cette forme, le candidat doit rédiger une réponse courte mais complète. La référence aux articles n'est pas exigée du candidat.

Prenons l'exemple de la question suivante :

1. Quels sont les quatre principes que sous-tendent le contrôle qualité ?

Il s'agit d'une question de « cours » qui ne nécessite pas de citer un article (en l'occurrence l'article 403 du règlement intérieur de l'Ordre des experts-comptables) ou encore de développer chacun des principes. Le candidat se contentera de citer les quatre principes pour gagner du temps tout en répondant correctement à la question posée.

Réponse :

Les quatre principes que sous-tendent le contrôle qualité sont : la confraternité, l'universalité, l'adéquation et la confidentialité.

• **Savoir présenter sa copie**

La copie est le reflet du candidat. Il ne faut pas perdre de vue que vous êtes corrigé par des experts-comptables et des commissaires aux comptes. La copie doit donc être propre et soignée au niveau de la présentation.

Dans le cas d'un QCM :

Il n'y a rien à écrire et il suffira de rendre la grille de correction avec les cases à cocher.

Dans le cas d'un QRC :

Dans ce cas de figure, le candidat doit rédiger une réponse courte pour chaque question. Attention de bien rendre une copie sans faute d'orthographe et de bien vous relire.

Il peut être utile de faire un *petit sommaire* au début de la copie en indiquant la partie des questions relative à l'expertise comptable et la partie relative au commissariat aux comptes.

Sommaire

Questions expertise comptable Page X

Questions commissariat aux comptes Page X



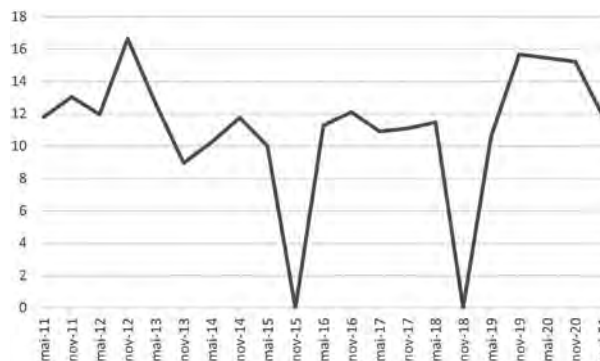
• **Les statistiques de cette épreuve...**

Pour conclure, nous pouvons présenter les statistiques de cette épreuve de mai 2011 à mai 2021 :

Réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes

Session du DEC	Moyenne de l'épreuve	Type d'épreuve
Mai 2021	11,82	QRC
Novembre 2020	15,23	QCM
Novembre 2019	15,67	QCM
Mai 2019	10,62	QRC
Novembre 2018	Non disponible	QCM
Mai 2018	11,46	QRC
Novembre 2017	11,10	QCM
Mai 2017	10,91	QRC
Novembre 2016	12,10	QRC
Mai 2016	11,28	QRC
Novembre 2015	Non disponible	QCM
Mai 2015	10,02	QRC
Novembre 2014	11,76	QRC
Mai 2014	10,26	QRC
Novembre 2013	8,95	QRC
Mai 2013	12,62	QRC
Novembre 2012	16,64	QCM
Mai 2012	11,96	QRC
Novembre 2011	13,05	QRC
Mai 2011	11,79	QRC

Statistique de l'épreuve n° 1 de la session de mai 2011 à mai 2021



Les résultats montrent que les candidats ne préparent pas suffisamment cette épreuve alors qu'elle peut sauver le diplôme du candidat. C'est pourquoi le candidat doit bien la préparer pour réussir.



Sommaire

Préface	3
Avant-propos	5
Programme de l'épreuve	7
Méthodologie et conseils pour préparer l'épreuve	9
Sujet 1. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes	19
Questions	19
Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable	19
Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes	21
Proposition de corrigé	21
Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable	21
Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes	26
Sujet 2. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes	31
Questions	31
Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable	31
Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes	33
Proposition de corrigé	34
Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable	34
Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes	36

Sujet 3. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes	41
Questions	41
Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable	41
Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes	42
Proposition de corrigé	43
Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable	43
Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes	47
Sujet 4. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes	51
Questions	51
Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable	51
Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes	53
Proposition de corrigé	54
Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable	54
Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes	57
Sujet 5. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes	61
Questions	61
Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable	61
Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes	62
Proposition de corrigé	64
Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable	64
Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes	66

Sujet 6. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes 71

Questions 71

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 71

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 72

Proposition de corrigé 73

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 73

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 75

Sujet 7. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes 81

Questions 81

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 81

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 82

Proposition de corrigé 84

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 84

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 86

Sujet 8. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes 89

Questions 89

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 89

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 90

Proposition de corrigé 91

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 91

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 94

Sujet 9. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes 99

Questions 99

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 99

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 100

Proposition de corrigé 102

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 102

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 104

Sujet 10. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes 109

Questions 109

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 109

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 111

Proposition de corrigé 112

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 112

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 115

Sujet 11. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes 119

Questions 119

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 120

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 122

Proposition de corrigé 124

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 124

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 126

Sujet 12. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes **129**

Questions **129**

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 129

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 131

Proposition de corrigé **132**

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 132

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 136

Sujet 13. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes **141**

Questions **141**

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 142

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 144

Proposition de corrigé **146**

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 147

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 149

Sujet 14. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes **153**

Questions **153**

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 153

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 155

Proposition de corrigé **156**

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 156

Partie 2 : Questions portant sur le commissariat aux comptes 159

Sujet 15. Épreuve n° 1 : réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes 163

Questions **163**

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 164

Partie 2 : Commissariat aux comptes 166

Proposition de corrigé **168**

Partie 1 : Questions portant sur l'expertise comptable 169

Partie 2 : questions portant sur le commissariat aux comptes 171

Bibliographie **175**

Textes de référence 175

Ouvrages 175

Revue 177

Tableaux de synthèse 177

Autres documents 177